

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISAGE

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

LIEU : TEAMS - Place La Citière, 50 boul. Taschereau, 2^e étage à La Prairie, QC

DATE : 22 octobre 2025

HEURE : 19 h 00



PROCÈS-VERBAL

Sont présentes | M^{mes} Andrée Morin, Présidente, membre parent régulier pour les élèves de niveau secondaire
Elyse Levesque, Représentante du personnel de soutien
Ellen Lafrance, Membre parent régulier pour les élèves niveau primaire, représentante du CCSEHDA pour le comité de parents

Sophie Riendeau, Secrétaire, membre parent régulier pour les élèves niveau primaire

Sophie Béclair, Directrice adjointe des services éducatifs

Dörte Ufkes, Membre parent régulier pour les élèves niveau primaire

Mélanie Langlois-Érmel, Membre parent régulier pour les élèves de niveau secondaire et représentante substitut au comité de parents

Valérie Roy, Vice-présidente, Membre parent régulier pour les élèves de niveau secondaire

Sont absentes | M^{mes} Sarah Landry, Représentante substitut du personnel de soutien
Maryse Legault, Trésorière, Membre parent régulier pour les élèves de niveau secondaire

Public | Zilis Anéas

1. Ouverture de la rencontre

La présidente, Mme Andrée Morin procède à l'ouverture de la rencontre à 19 h 09.

2. Mot de bienvenue de la présidente

Mme Andrée Morin prononce quelques mots pour souhaiter la bienvenue à tous.

3. Période de questions

Les règles de régie interne sont expliquées à la personne présente. Celle-ci souhaite assister à la rencontre et n'a pas de questions.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Lafrance d'adopter les points à l'ordre du jour et appuyé par M^{me} Levesque.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISAGE

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

5. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2025

Mme Elyse Levesque propose d'adopter le procès-verbal du 24 septembre et Mme Roy appuie.

6. Affaires découlant des procès-verbaux précédents

Mme Sophie Bélair explique la restructuration de l'école Jacques-Leber via un communiqué.

Elle présente un autre communiqué concernant la situation de l'école Saint-Marc de Candiac, qui se trouve désuète. Un nouveau bâtiment est en construction à Candiac pour remplacer l'école Saint-Marc. Son ouverture est prévue à la rentrée en septembre 2028. L'école aura une capacité d'accueil de 26 classes. Le projet prévoit des classes pour les élèves ayant des besoins particuliers. Il ne s'agira plus de classes adaptées, mais de classes spécialisées, situées le plus près possible des élèves. Au moins deux classes adaptées sont prévues, selon le nombre d'élèves.

Mme Ellen Lafrance s'informe du processus d'information des élus municipaux en ce qui a trait aux constructions du CSSDGS sur leur territoire.

En lien avec les remboursements des frais de déplacement, Mme Bélair informe qu'un budget de 200\$ est prévu. Les remboursements se font selon la distance de l'école la plus proche du domicile jusqu'au CSSDGS. Et une autre partie des remboursements (400\$) peut être allouée à d'autres postes de dépenses pour autres choses comme de la publicité, des fleurs ou pour le prix du bénévole. Les deux budgets communiquent, donc ils peuvent être utilisés pour des frais de conférences. Dans le respect des règles de fonctionnement, il est important de conserver les preuves d'achat. Lorsque le budget est épuisé, aucune dépense ne peut être admise.

Suggestion : établir une liste de questions pour identifier les besoins liés à l'agrandissement d'une école. Envisager la possibilité de créer un sous-comité pour examiner ce sujet.

7. Comité de parents

Le suivi est présenté par Mme Mélanie Langlois-Ermel. Ce n'est pas la réunion du 8 octobre qui était affichée sur le site Internet du CSSDGS, mais les élections. Mme Ellen Lafrance est substitut à la FCPQ, Mme Savard est présidente et M. Yannick Demers, vice-président. Le comité de parents fonctionne selon une régie interne. Toutes les rencontres se feront sur Teams. La personne substitut ne peut pas faire partie d'un comité parallèle. Mme Andrée Morin propose qu'un membre du comité soit représenté dans les comités de parents. Mme Mélanie Langlois-Ermel nous rejoint pour faire le suivi du comité de parents. Le comité de parents aura des communiqués par TEAMS et non papier. Pour être en poste, on ne peut pas être substitut.

Coup de chapeau à l'école Marguerite-Bourgeois : la classe GATSA à échanger avec les Premières Nations lors de la journée de la réconciliation.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISAGE

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

L'école des Bons-Vents | baisse de la demande pour le SDG, permet une formation du personnel avec Autisme Montérégie.

8. Points d'information

8.1 Mise à jour politique EHDAA

Mme Sophie Bélair nous informe que les Services éducatifs sont responsables de la mise à jour de la politique du CCSEHDAA. Mme Elyse Lévesque propose la création d'un comité de techniciennes en éducation spécialisée (TES) et de préposés aux élèves handicapés (PEH), car ce sont les premières personnes auprès des élèves. Mme Sophie Bélair demande qu'on lui envoie la proposition par courriel. La réception du document descriptif de cette politique est prévue au moins un mois à l'avance, et doit être suivie d'une discussion.

- 5 novembre 2025: comité paritaire EHDAA
- 3 février 2026 : comité RH
- 18 mars 2026 : comité paritaire EHDAA
- 22 avril 2026 : présentation de la politique au CCSEHDAA

8.2 Portrait du CSSDGS

Mme Sophie Bélair présente un tableau des acronymes présents au CSSDGS. Dans un autre tableau, elle présente les totaux des différents groupes adaptés présents dans nos écoles. Mme Dörte Ufkes demande à avoir accès aux acronymes présentés par Mme Sophie Bélair. Ceux-ci seront sur le site Internet CSSDGS dans la section du CCSEHDAA. Ensuite, elle présente le nombre de corps d'emploi de professionnels qui existent et qui sont affectés dans les écoles.

Il est demandé pourquoi certaines classes ferment-elles et pourquoi n'y a-t-il pas plus de classes adaptées? Les règles concernant les dépassements d'élèves et la disponibilité des locaux influencent les décisions. On note également le manque de psychoéducateurs (congés de maternité). On se demande combien il y a d'élèves EHDAA au total. Portrait demandé pour le préscolaire, le primaire et le secondaire. Une demande a été formulée afin d'obtenir des précisions sur le nombre d'élèves rattachés au CCSEHDAA par rapport au nombre total d'élèves du CSSDGS.

9. Points de consultation et travaux

Mme Andrée Morin nous présente les idées et travaux suggérés dans le point 9.1. Prendre en note de vérifier auprès des membres absents afin de savoir s'ils sont intéressés à faire partie d'un sous-comité du point 9.1.

9.1 Sous-comités

- Site Internet CSSDGS : vigie et suivi aux modifications (Mme Dörte Ufkes, Mme Ellen Lafrance et Mme Sophie Riendeau)

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISAGE

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Mme Sophie Bélair propose que deux membres du comité veillent à ce que les documents du site Internet soient à jour, avec les bonnes informations. Ajouter les événements au calendrier du comité. Ajouter un document aux nouveaux membres avec les acronymes.

- **Prix bénévole (Mme Andrée Morin, Mme Elyse Levesque et Mme Valérie Roy)**

La scirée est prévue le 15 avril 2026 (à valider). Le conseil d'établissement nomme les bénévoles.

CCSEHDAA : Propose qu'un parent du CCSEHDAA sollicite un représentant du CÉ. Une voix dans chaque comité d'école.

Suggestions :

- Ajouter des codes QR
- Imprimer l'infolettre

Il est souligné par les membres parents que l'école de la Magdeleine envoie beaucoup de communications pour ses parents, mais que la communication est plus difficile avec LPP. (Communications CCSEHDAA)

- **Surveillance au secondaire (Mme Andrée Morin, Mme Elyse Levesque et Mme Ellen Lafrance)**

- **Calendrier des événements (vigie) / Modifications**

21 janvier → 28 janvier

18 février → 11 février

18 mars → 25 mars

- **Régie interne**

Travail pour l'an prochain. À préparer lors des rencontres régulières.

Proposition : permettre aux membres absents de se joindre au comité.

Pendant les rencontres : traiter les points statuaires et favoriser le travail collaboratif.

- **Donner son avis sur la Politique EHDA**

Le comité nécessitera plusieurs sous-comités.

- **Mise à jour budget CCSEHDAA**

École de votre domicile vers La Citière.

Gardiennage (avec preuve)

Budget du comité : 600 \$

- 200 \$ pour les frais de déplacement
- 400 \$ pour autres dépenses

Suggestion | établir une liste de questions pour identifier les besoins liés à l agrandissement d une école. Possibilité de créer un sous-comité.

10. Varia

10.1 Calendrier des rencontres

Quatre dates sont impactées, les 22 octobre, 21 janvier, 18 février et 18 mars puisque certains membres sont dans les rencontres de comité de parents en même temps que celles du comité CCSEDHAA. Mme Andrée Morin propose de changer le calendrier du CCSEHDAA. La conférence virtuelle du 18 février « Les Outils pédagonumériques » sera déplacée le 11 février. La conférence virtuelle de la TEVA du 18 mars sera déplacée au 25 mars et le 28 janvier aura lieu une rencontre virtuelle pour les travaux en sous-comités. Les modifications sont proposées par Mme Valérie Roy et appuyées par Mme Levesque.

10.2 Conférence PSI du 5 novembre

La conférence virtuelle « Le Plan de Services individualisés démystifié » du 5 novembre ne sera pas présentée à la date prévue, elle sera reportée au 25 mars 2026.

10.3 Infolettre

Dans l'infolettre, les dates sont changées. Pour la soirée des bénévoles, le libellé est changé. Le 3 décembre est la journée internationale des enfants handicapés. Un logo est ajouté à ce propos dans l'infolettre. L'infolettre proposée par Mme Valérie Roy et appuyée par Mme Ellen Lafrance.

10.4 Demandes de regroupement

Le Regroupement de parents d'adultes pour une maison pour adultes demande s'il est possible de les inviter. Les enfants de cet organisme ont 16 ans et plus. Invitation possible à titre de représentant d'un organisme externe. Présence à la conférence TEVA à confirmer. Est-ce possible éventuellement, que, les jeunes enfants adultes de 16 ans et plus, membres d'Enfants différents (coupe de gazon) puissent participer à nos rencontres à titre d'élèves faisant partie d'un organisme? Ils font partie de notre CSSDGS, Centre Horizon et S-AU-S peuvent aussi participer à nos comités.

10.5 Organismes

Action Mouvement Découverte, la directrice a quitté et S-AU-S. pourrait être un des organismes impliqués dans le comité, tout comme le centre Horizon et relancer ISEMG.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISAGE

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

11. Partage des bons coups

La Zone divergente a permis une sortie aux pommes pour les élèves handicapés de l'école Brenda-Milner du Domaine Labranche. Le travail accompli est excellent! |

12. Clôture de la rencontre

La réunion a été levée à 21 h 13

Andrée Morin

Andrée Morin (Jan 20, 2026 16:52:06 EST)

Madame Andrée Morin

Présidente

S. Bélair

Madame Sophie Bélair

Directrice adjointe aux Services éducatifs